

Low Smoke Fluid

Fiche de Données de Sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ANNEXE II

Date d'émission : 28 janvier 2025

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Nom : Low Smoke Fluid

Numéro de code Le Maitre Ltd. : 2904

1.2 Utilisation de la substance/préparation

Liquide destiné à la création d'effets de fumée au moyen d'une machine à fumée dédiée.

1.3 Identification de la société/entreprise

Le Maitre Ltd

Fourth Drove,

Fengate,

Peterborough,

PE1 5UR

Tél : +44 208 646 2222

Fax : +44 208 646 1955

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Royaume-Uni : +44 20 8646 2222 (uniquement pendant les heures de bureau)

États-Unis : +1 702 843 5080 (uniquement pendant les heures de bureau)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aucun danger significatif pour l'homme ou l'environnement dans les conditions normales de manipulation et d'utilisation.

Ingestion : faible toxicité.

Yeux/peau : faible toxicité.

Inhalation : faible concentration de substances dangereuses dans la vapeur. La vapeur non diluée ne doit pas être inhalée. (Remarque : la concentration des composants de la fumée dans le produit final est inférieure à la VLE dans des conditions normales d'utilisation.)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Contient :

Polyglycol de haute pureté :

N° EINECS : 200-338-0

N° d'enregistrement REACH : 01-2119456809-23-xxxx

Eau déminéralisée

Ne contient aucune substance ayant une limite maximale d'exposition (MEL) spécifiée à l'Annexe 1 du règlement COSHH.

Contient un polyglycol pour lequel une valeur limite d'exposition professionnelle a été fixée.

4. PREMIERS SECOURS

Voie d'exposition	Symptôme	Traitement
Inhalation	Légère irritation du nez et de la gorge	Amener la victime à l'air frais.
Contact avec la peau	Légère irritation	Laver à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et chaussures contaminés.
Contact avec les yeux	Légère irritation	Retirer les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières. En cas de persistance des symptômes, consulter un médecin.
Ingestion	Légère irritation du tractus gastro-intestinal	Rincer la bouche à l'eau et boire abondamment. Ne pas faire vomir. Si la personne ne se sent pas bien, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée. Utiliser le dioxyde de carbone ou la poudre sèche uniquement pour les petits incendies.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas diriger un jet d'eau ou de mousse compact sur les nappes en combustion ; cela peut provoquer un moussage et accroître l'intensité de l'incendie.
Produits de combustion dangereux	Un chauffage intense peut produire des vapeurs combustibles pouvant former un mélange explosif avec l'air.
Équipements spéciaux pour la lutte contre l'incendie	Appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions de sécurité	Porter les EPI appropriés lors de la manipulation – voir section 8.
Précautions environnementales	Empêcher la pénétration dans les égouts et les cours d'eau.
Méthode de nettoyage	Endiguer ou absorber le produit avec du sable, de la terre ou tout autre matériau absorbant approprié. Si possible, transférer dans un réservoir de récupération ; sinon, absorber les résidus et les placer dans des conteneurs étiquetés appropriés pour l'élimination – voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation en sécurité	Éviter tout contact prolongé avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Assurer une bonne ventilation générale de la zone. Éviter la formation d'aérosols. Ne pas respirer la vapeur non diluée.
Stockage	Conserver dans les récipients d'origine fermés. Stocker à température ambiante. Stocker à l'écart des matières énumérées à la section 10.
Utilisation(s) spécifique(s)	Uniquement destiné à être utilisé dans une machine à fumée dédiée pour la production de fumée comme effet spécial.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition

Limite d'exposition recommandée : 10 mg/m³.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	EPI respiratoire homologué pour vapeurs et brouillards organiques, si nécessaire.
Protection des mains	Gants en caoutchouc ou enduits de PVC.
Protection des yeux	Lunettes de protection ou écran facial.
Protection de la peau	Combinaison et bottes.
Mesures d'hygiène	Toujours se laver soigneusement après manipulation de produits chimiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations générales

Apparence : liquide incolore.

Odeur : légère.

Seuil olfactif : aucune donnée disponible.

9.2 Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement

pH : neutre.

Point/intervalle d'ébullition : 187 °C – 285 °C.

Point/intervalle de fusion : < –20 °C.

Point d'éclair : aucune donnée disponible.

Taux d'évaporation : aucune donnée disponible.

Inflammabilité : aucune donnée disponible.

Limite supérieure d'explosivité : aucune donnée disponible.

Limite inférieure d'explosivité : aucune donnée disponible.

Pression de vapeur : aucune donnée disponible.

Densité relative de vapeur : aucune donnée disponible.

Densité : 1,02 g/cm³ (approximative).

9.3 Autres informations

Solubilité dans l'eau : entièrement miscible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable dans les conditions normales.

Réactions dangereuses connues : aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.1 Conditions à éviter

Températures élevées.

10.2 Matières à éviter

Agents oxydants forts. Acides. Isocyanates.

10.3 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Gaz toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Limite d'exposition au polyglycol (inhalation) : 10 mg/m³.

DL50 pour le polyglycol :

Voie orale, rat : 22 000 mg/kg. Inhalation, lapin : 317 mg/kg. Voie cutanée, lapin : 2 000 mg/kg.

Voie orale : l'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Inhalation : l'inhalation de concentrations élevées peut provoquer une sollicitation mécanique excessive des muqueuses.

Peau : une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Yeux : une projection dans les yeux peut provoquer un inconfort. Irritation oculaire modérée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Effets à court et à long terme : produit non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50/LL50/EL50 supérieures à 100 mg/l pour les espèces les plus sensibles).

12.2 Mobilité

Liquide à faible volatilité, soluble dans l'eau, mobilité prévue élevée dans le sol.

12.3 Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.5 Autres effets indésirables

Aucun connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Substance	Élimination par l'intermédiaire d'une entreprise agréée de traitement des déchets, vers un site de traitement des déchets autorisé, en respectant l'ensemble des réglementations locales et nationales.
------------------	---

Réceptient	Identique à la substance. Les réceptients usagés ne doivent pas être découpés ni perforés tant qu'ils n'ont pas été entièrement vidés de leurs résidus de produit.
-------------------	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Aucune précaution particulière pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

L'utilisation de ce produit peut être régie par les réglementations suivantes :

COSHH, HSWA, MHSW.

Les utilisateurs sont invités à consulter ces réglementations pour plus d'informations. Les informations contenues dans cette fiche de données ne constituent pas une évaluation des risques sur le lieu de travail telle qu'exigée par d'autres législations en matière de santé et de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Aucune formation particulière n'est requise pour la manipulation de cette préparation, autre que les précautions habituelles pour la manipulation sûre de produits chimiques.

Ce produit est habituellement utilisé pour la production de fumée synthétique dans une machine à fumée Le Maitre adaptée. La concentration des composants de la fumée est inférieure à la VLE dans des conditions normales d'utilisation.

Il ne doit pas être utilisé à d'autres fins et est uniquement recommandé pour une utilisation dans les machines à fumée Le Maitre.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur demande auprès du fournisseur, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 1.

17. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations présentées dans le présent document sont exactes à notre meilleure connaissance. Le Maitre Ltd. ne pourra être tenu responsable en cas d'inexactitude, de non-concordance ou d'incomplétude des informations fournies. Nous déclinons toute responsabilité en cas de blessure, dommage, perte directe ou indirecte, perte consécutive ou économique ou toute autre perte occasionnée par une utilisation du produit non conforme aux instructions du présent document.

Si vous avez acheté le produit pour le fournir à un tiers, il vous incombe de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que toute personne manipulant et utilisant le produit reçoive les informations contenues dans cette fiche.